



Denonce indisponibilité d'immatriculation

Par **maycoiff**, le **06/09/2014 à 20:36**

bonjour, suite à une dette de rsi de 18000€ (du a une erreur de leur part), je me bat avec eux depuis des années.

en 2011 j'ai reçu une contrainte d'un huissier et depuis plus rien jusque juin 2014 m'avisant d'une indisponibilité d'immatriculation j'ai envoyer un courrier à l'huissier avec un premier petit paiement que j'ai renouvelé le mois suivant (les paiement o,t été encaisse)

aujourd'hui l'huissier me répond que le rsi ne veut pas d'un accord et qu'il reprend la procédure.

vais je le voir débarqué du jour au lendemain pour prendre mon véhicule, qui m'es indispensable pour aller travailler et pour mes enfants.

sachant que sur la copie de dénonce il n'y a pas d'immatriculation et de marque de véhicule, ou puis je encore trouver une solution.

le prix de mon véhicule ne couvrira jamais la totalité de ma dette.

je vous remercie de me répondre , je suis désespéré

je précise aussi que le contentieux du rsi ma dit de voir avec l'huissier.